

## À quoi sert la lettre de confirmation d'inscription?

Lorsque vous concluez une entente de services de garde avec un parent, il doit vous fournir la lettre de confirmation d'inscription de son enfant à La Place 0-5, que vous soyez un service de garde en installation ou en milieu familial. Elle sert de pièce justificative attestant que vous avez bien choisi un enfant inscrit à La Place 0-5. Si vous êtes un milieu familial, vous devez également transmettre copie de cette lettre à votre bureau coordonnateur.

## Comment le parent peut-il l'obtenir?

- a. Dans son compte Parent, il doit cliquer sur le dossier de son enfant.



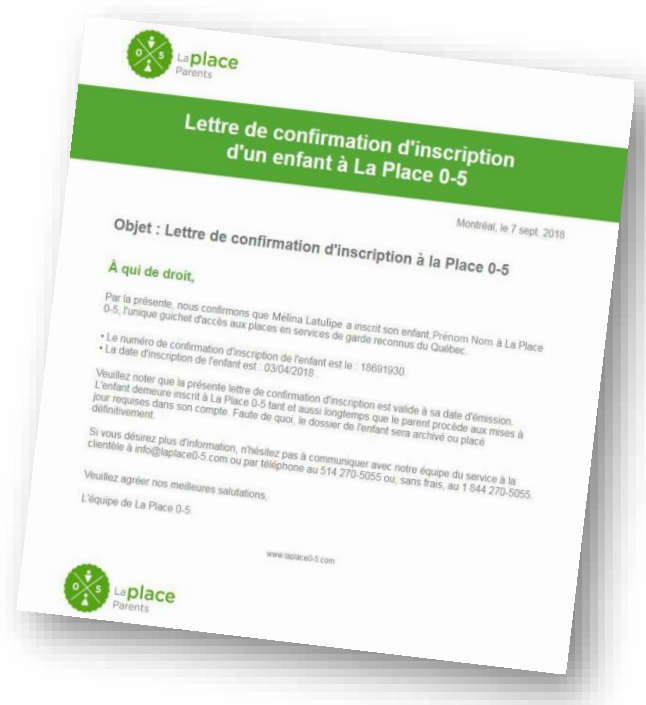
- b. Ensuite, il doit cliquer sur la pièce jointe *Confirmation d'inscription* qui se situe au-dessus de l'onglet *Dossier*.



(Suite à la page suivante)

c. Il peut imprimer la lettre ou l'enregistrer\* pour vous la transmettre par courriel.

- ✓ Il est important qu'il vous remette cette lettre lorsque vous concluez une entente.
- ✓ En effet, lorsque vous changez le statut de l'enfant pour le mettre « en service », le parent a toujours accès à cette lettre. Cependant, dès que le parent fait sa mise à jour en déclarant qu'il est satisfait de votre service de garde, la lettre n'est plus disponible.



N.B Cette lettre est accessible en tout temps dans le dossier de l'enfant dans le compte du parent à La Place 0-5, à moins que ce dossier soit **supprimé, archivé ou placé définitivement**. Pour changer cette situation, le parent doit faire une mise à jour de son compte via le site Internet (**pour un dossier archivé ou placé définitivement**) ou notre service à la clientèle (**dans le cas d'un dossier supprimé**).

*\*La lettre s'ouvre automatiquement dans une fenêtre d'impression. Si le parent désire l'enregistrer, il doit changer le type d'imprimante pour le format PDF.*

